

## TRIBUNES DE LIBRE EXPRESSION

*Chenôve demain.*

La municipalité a la responsabilité de l'intérêt général, des réflexions menées sur son territoire, avec les collectivités, associations, syndicats, sur les aménagements adaptant ses équipements au défi des déplacements. La circulation automobile dans CHENÔVE est insatisfaisante. Certains axes supportaient un trafic qu'ils ne pouvaient accueillir. La Route des Grands Crus était dangereuse. La municipalité a su apaiser la circulation sur les boulevards DE TASSIGNY, BRANLY, des VALENDONS. Elle poursuit cette politique. Tout aménagement, même avec le souci de l'intérêt général (sécurisation à l'approche des écoles par exemple), créera des désagréments. Parce qu'il faut modifier un itinéraire, perdre 5 minutes de plus dans ce déplacement. Parfois par surcroît de circulation sur l'avenue CARRAZ, dont on est riverain. Est-ce aux axes étroits de la ville d'accueillir ce trafic ? La Municipalité est à l'écoute des usagers, associations (citoyens, cyclistes), commerçants. Elle étudiera les demandes des commerçants au vu des bilans comptables. Écoutons ceux qui sont satisfaits des changements en cours. L'intérêt commun disparaît si on cultive l'invective. La pacification des déplacements, c'est aussi les déplacements « doux » : piéton, vélo, transport en commun (bus, tram, covoiturage). Les transports en commun satisfont de très nombreux utilisateurs. L'extension du tram jusqu'à PERRIGNY- MARSANNAY allégera le trafic automobile, avec la création d'un grand parking relais. L'interdiction par la loi des véhicules les plus lourds dans les agglomérations permettrait également d'améliorer la vie des habitants. C'était l'une des réflexions de la Convention Citoyenne sur le Climat, dont les travaux sont superbement ignorés par toutes les droites. Les déplacements « doux », ce sont aussi les piétons, maltraités quand les trottoirs sont dégradés, inadaptés. Une mise en danger pour les handicapés, les personnes âgées, les parents avec enfants, les déplacements scolaires. Cela fait partie des défis que nous devons relever sans tarder. Nous restons persuadés que le débat public est indispensable, que nul n'a raison contre tous, que la défense de l'intérêt général ne peut s'imposer sans volonté de réflexion commune, écoute, décisions et ajustements nécessaires. Ce nouveau plan de circulation est perfectible, mais il a un grand mérite : il existe, s'inscrit dans le long terme. Nous soutenons la volonté et le courage de la Municipalité sur le dossier des déplacements.

**Groupe « communiste, républicain, intervention citoyenne »**

Pierre HUMBERT (président),

Joëlle BOILEAU,

Lhoussaine MOURTADA